

Fiche de demande de mise en service VRF

A adresser par mail à sav.pacific-france@groupe-atlantic.com



Demande de Mise en Service

Demande de Pré-Visite

Contrôle technique

■ COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR

Société :

Contact :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

■ COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

(Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :

Contact :

Tél. :

Adresse :

CP :

Ville :

E-mail :

■ RÉFÉRENCES COMMANDE

N° de commande distributeur* :

N° d'ARC* :

*Informations indispensables pour valider la demande, se rapprocher du distributeur éventuellement pour les obtenir.

■ COORDONNÉES DU CHANTIER

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

■ DESCRIPTION DE VOTRE INSTALLATION ET DE VOS BESOINS

Nombre d'unités extérieures

Nombre d'unités intérieures

Nombre de circuits frigo

DX kit pour pilotage de batterie à détente directe

Oui Non

Télécommande centralisée

• Configuration et prise en main

• Formation Expert

À faire à la MES*

À faire à plus tard

OPTION :



Répartition d'énergie
 Accès distant

Logiciel PC

• Configuration et prise en main

• Formation Expert

OPTION :



Répartition d'énergie
 Economies d'énergies
 Accès distant

Accessoires GTB

• Mise en service et paramétrage

* MES : mise en service

DÉMARRAGE DU CHANTIER entre le _____ et le _____

MISE EN SERVICE SOUHAITÉE entre le _____ et le _____

(Demande à retourner au moins 3 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

■ RAPPELS

• **IMPÉRATIF** : Présence de l'installateur et mise à disposition d'un accès sécurisé aux équipements lors de l'intervention.

• Les appareils devront être installés selon les règlements en vigueur (voir prérequis suivants).

• La demande de mise en service ne pourra être réellement prise en compte qu'à réception par nos services de cette demande dûment complétée.

• Nous attirons votre attention sur le point suivant : en l'absence d'éléments permettant la mise en service (exemple : pas d'électricité, accès non sécurisé à la machine...), l'intervention sera reportée à une date ultérieure, le technicien quittera le chantier et la somme de **200 €** sera facturée en supplément du montant de la mise en service, ainsi qu'en cas d'annulation à moins de 72 heures avant l'intervention.

• La mise en service est assurée par nos équipes et/ou prestataires agréés pour un seul déplacement.

Nom de la personne à contacter pour le RDV :	Cachet :	Signature :
Tél. : _____ E-mail : _____		
Nom de la personne présente sur le chantier :		
Tél. : _____ E-mail : _____		

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE CLIENTS
Du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
04 67 15 65 39 - sav.pacific-france@groupe-atlantic.com

■ PROCÉDURES DE MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES AIRSTAGE VRF GENERAL

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE

Lors de la mise en service, il est impératif que l'installateur soit présent avec le matériel nécessaire (le gaz frigorifique, la balance, les manifolds, les outils, etc.).

À L'ARRIVÉE DU TECHNICIEN SUR LE SITE, L'INSTALLATEUR DEVRA :

- 1) Assurer l'accès au personnel devant effectuer la prestation
- 2) Avoir réalisé le test d'étanchéité de l'installation groupe non raccordé (mise sous pression à 42 bars pendant 48 heures)
- 3) Avoir mis les unités extérieures sous tension depuis au moins 12 heures avec une absence de défaut sur le groupe extérieur
- 4) Avoir les liaisons frigorifiques tirées au vide par toutes les vannes raccordées
- 5) Avoir vérifié l'alimentation des unités intérieures
- 6) Avoir contrôlé la continuité du bus par la mesure ohmique à la dernière unité intérieure raccordée sur celui-ci
- 7) Transmettre les longueurs de lignes liquides par diamètre, pour le calcul de la charge complémentaire

LES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE COMPRENNENT :

- 1) Un contrôle visuel de l'installation (organes frigorifiques, électriques, position des groupes, etc.)
- 2) Le calcul de la charge complémentaire en fonction des longueurs de lignes liquides mesurées par l'installateur et s'il y a lieu, des groupes extérieurs
- 3) L'assistance au personnel réalisant la charge complémentaire
- 4) La définition et les réglages des micro-interrupteurs des unités extérieures, intérieures et télécommande en fonction des desideratas exprimés
- 5) La définition et l'adressage de l'ensemble de l'installation
- 6) Les essais en mode chaud et froid, le contrôle du fonctionnement (détendeurs, températures, etc.), l'assistance éventuelle au dépannage nécessaire, sans que celle-ci ne dépasse une journée
- 7) L'explication du fonctionnement à l'installateur

SONT EXCLUES DES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE :

- 1) La formation du personnel à la pose, à la mise en route ou au dépannage des systèmes (des formations sont par ailleurs proposées par le constructeur)
- 2) La modification de quelque partie que ce soit de l'installation réalisée
- 3) La fourniture de gaz ou de matériel de mesure (Manifolds R410A, balance, détecteur de fuite)
- 4) La rectification d'erreurs de câblage, de réseau frigorifiques ou de pose des appareils
- 5) La réalisation de la programmation sur les organes de pilotage centralisés
- 6) L'explication du fonctionnement aux clients finaux

Ce rapport pourra le cas échéant porter des réserves sur l'application des garanties, des indications sur les reprises à effectuer, etc.

En cas de non prise en compte des réserves émises par le technicien, la garantie ne sera pas accordée. L'installateur devient alors seul responsable de l'installation.

■ PRÉ-REQUIS ESSENTIELS POUR LA MISE EN SERVICE VRF

Avant le jour de la mise en service d'un VRF, l'installateur devra s'assurer de certains points essentiels :

1) VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION

- Dégagement suffisant pour la bonne circulation de l'air sur les échangeurs
- Longueurs maxi des liaisons frigorifiques respectées
- Brasures à l'argent impérativement réalisées sous flux d'azote U
- Positionnement à plat des sorties des séparateurs lorsqu'ils sont horizontaux et/ou des répartiteurs
- Positionnement conforme des tubes de raccordement en cas de groupement d'unités extérieures, respect du positionnement des groupes maîtres/esclaves
- Présence et positionnement conforme des détendeurs déportés pour les modèles concernés
- Alimentation électrique de l'unité extérieure doit correspondre à l'intensité maximum absorbée et non à l'intensité nominale
- Le câble bus VRF devra respecter les caractéristiques suivantes : Level 4 - AWG22 blindé. Exemple : câble industriel multiconducteur, blindé, Belden, 2 conducteurs, section 0,33, 300 V, 2,5 A, -15 °C à +80 °C, référence 7703NH (1 paire)

2) L'INSTALLATION DOIT CORRESPONDRE À CE QUI ÉTAIT PRÉVU DANS L'ÉTUDE GENERAL

En cas de modification, les diamètres et les longueurs de chaque tronçon du circuit devront être conformes aux spécifications du fabricant. Il est impératif de contacter GENERAL pour toute modification afin de confirmer la faisabilité technique.

3) ÉTANCHÉITÉ DU CIRCUIT FRIGORIFIQUE

Le circuit frigorifique devra être éprouvé à 42 bars pour le R410A avec de l'azote U pendant 48 heures au minimum groupe extérieur non raccordé (ceci afin d'éviter tout risque de pénétration d'azote dans l'unité déjà chargée en fluide frigorigène et donc de perdre la charge complète).

4) TIRAGE AU VIDE DU CIRCUIT FRIGORIFIQUE

Un bon tirage au vide sur tous les tubes devra être fait (l'utilisation d'un manomètre 4 voies est recommandée). Si la mise en service a lieu plus tard, il ne faudra pas, par principe, laisser le circuit sous vide, mais ramener la pression juste au-dessus de zéro avec de l'azote U. Le vide sera refait juste avant l'arrivée du technicien (2 heures minimum) le jour de la mise en service pour contrôle par celui-ci.

5) RÉFRIGÉRANT

Le réfrigérant nécessaire à la charge additionnelle devra être prévu sur place (bouteille neuve) par l'installateur.

L'appoint de charge dépend des modèles d'appareils composant le système et de la longueur de chaque tronçon de ligne liquide du circuit par diamètre. La charge exacte peut être calculée avant la mise en route si tous ces renseignements nous sont communiqués.

6) ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES

La puissance de l'alimentation électrique est-elle suffisante ? (Calibres des disjoncteurs et section des câbles)

L'abonnement EDF définitif doit également être suffisant et activé.

L'alimentation électrique des unités intérieures devra avoir été testée unité par unité.

Les groupes extérieurs sont alimentés électriquement depuis au moins 12 heures, sans affichage de défaut.

7) BUS DE COMMUNICATION

Il est vivement conseillé de faire un schéma de branchement du bus de communication sur les installations comportant plusieurs systèmes reliés entre eux.

8) LES ACCESSOIRES LIVRÉS AVEC LES APPAREILS DEVRONT ÊTRE DISPONIBLES

9) LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA MISE EN SERVICE DEVRA ÊTRE DISPONIBLE SUR PLACE

Manifolds, pompe à vide, balance de charge, escabeau, devront être disponibles sur le site. Tous les locaux concernés devront être accessibles.

10) LES TRAVAUX DEVRONT BIEN ENTENDUS ÊTRE FINIS

Seules les finitions n'empêchant pas le démarrage de l'installation peuvent, ne pas être réalisées le cas échéant.

Attention le respect des points essentiels ci-dessus ne dispense pas d'appliquer les indications de la notice d'installation et autres documents constructeurs.

■ TABLEAU DE SÉLECTION DES CALIBRES DE DISJONCTEUR ET SECTION DE CÂBLE

Cette sélection tient compte des intensités maximums absorbées par groupe.

Les sections et longueurs sont des valeurs recommandées et doivent être conformes aux normes en vigueur.

Les régimes de neutre TT ou TN. Le régime de neutre IT est interdit.

GAMME	MODÈLE	CALIBRE (A)	DIFFÉRENTIEL (mA)	SECTION (mm ²)
AIRSTAGE J-II S	G-AJH 40 LCLAH	32	30	3G6
	G-AJH 45 LCLAH	32	30	3G6
	G-AJH 54 LCLAH	32	30	3G6
AIRSTAGE VR-II	G-AJHA 72 GALH	20	300	5G2,5
	G-AJHA 90 GALH	25	300	5G6
	G-AJH 108 GALH	25	300	5G6
	G-AJH 126 GALH	40	300	5G10
	G-AJH 144 GALH	40	300	5G10
Power 3	G-AJH 72 LALBH	20	300	5G2,5
	G-AJH 90 LALBH	25	300	5G6
	G-AJH 108 LALBH	25	300	5G6
	G-AJH 126 LALBH	40	300	5G10
	G-AJH 144 LALBH	40	300	5G10
	G-AJH 162 LALBH	40	300	5G10
AIRSTAGE J-III (monophasé)	G-AJH 40 LBLAH	32	30	3G6
	G-AJH 45 LBLAH	32	30	3G6
	G-AJH 54 LBLAH	40	30	3G10
AIRSTAGE J-III (triphase)	G-AJH 40 LELAH	20	30	5G2,5
	G-AJH 45 LELAH	20	30	5G2,5
	G-AJH 54 LELAH	20	30	5G2,5
AIRSTAGE J-III L	G-AJH 72 LELAH	20	300	5G2,5
	G-AJH 90 LELAH	20	300	5G2,5
	G-AJH 108 LELAH	25	300	5G6
	G-AJH 126 LELAH	40	300	5G10
	G-AJH 144 LELAH	40	300	5G10
	G-AJH 162 LELAH	40	300	5G10
Power 4	G-AJH 72 LALDH	20	300	5G2,5
	G-AJH 90 LALDH	25	300	5G2,5
	G-AJH 108 LALDH	25	300	5G6
	G-AJH 126 LALDH	40	300	5G10
	G-AJH 144 LALDH	40	300	5G10

■ TABLEAU DE SÉLECTION DES CALIBRES DE DISJONCTEUR ET SECTION DE CÂBLE

Cette sélection tient compte des intensités maxima absorbées par groupe.

Les sections et longueurs sont des valeurs recommandées et doivent être conformes aux normes en vigueur.

Les régimes de neutre TT ou TN. Le régime de neutre IT est interdit.

GAMME	MODÈLE	CALIBRE (A)	DIFFÉRENTIEL (mA)	SECTION (mm ²)
Micro 4S	G-AJH 40 LCLDH	32	30	3G6
	G-AJH 45 LCLDH	32	30	3G6
	G-AJH 54 LCLDH	32	30	3G6
Micro 4 (monophasé)	G-AJH 40 LBLDH	32	30	3G6
	G-AJH 45 LBLDH	32	30	3G6
	G-AJH 54 LBLDH	40	30	3G10
Micro 4 (triphase)	G-AJH 40 LELDH	16	30	5G2,5
	G-AJH 45 LELDH	16	30	5G2,5
	G-AJH 54 LELDH	16	30	5G2,5
Power 4S	G-AJH 72 LELDH	20	300	5G2,5
	G-AJH 90 LELDH	20	300	5G2,5
	G-AJH 108 LELDH	25	300	5G6
	G-AJH 126 LELDH	40	300	5G10
	G-AJH 144 LELDH	40	300	5G10
	G-AJH 162 LELDH	40	300	5G10
Power 4R	G-AJH 72 GALDH	20	300	5G2,5
	G-AJH 90 GALDH	25	300	5G6
	G-AJH 108 GALDH	25	300	5G6
	G-AJH 126 GALDH	40	300	5G10
	G-AJH 144 GALDH	40	300	5G10

Dans certains cas, le diamètre de raccordement de l'unité sera différent du réseau.

Une extension ou une réduction doit être installée pour raccorder l'unité intérieure.

Consultez le synoptique (schéma frigorifique) de votre installation pour obtenir les diamètres précis.

